

AR Prefecture REPUBLIQUE FRANCAISE
Département du LOT
046-214601767-20230412-2023_04 31-DE
Reçu le 19/04/2023 Commune de LIVERNON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune de LIVERNON,
Séance du 12 avril 2023

Nombre de conseillers
En exercice 12
Présents 10
Votants 11
Absents 02
Date de la convocation :
31 mars 2023
Date d'affichage :
31 mars 2023

OBJET :

Délibération N° 2023-04-30

Devis Entreprise Delnaud
Banque d'accueil
relogement Mairie /APC

Acte rendu exécutoire après
Dépôt en Sous-Préfecture
Le 19/04/2023
Et publication ou notification
Du 27/04/2023

Monsieur Le Maire
Jacques COLDEFY



L'an deux mille vingt-trois le douze du mois d'avril à 20 h 30
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jacques COLDEFY, Maire.

Présents : Belin Jérôme – Bouyssou Vanessa - Grimal Béatrice-
Martinez Dimitri - Mas Cédric – Mejecaze Jean-Paul- Mézy Amandine –
Soulier Bruno – Verbiguié Laurie.

Serrau Martial a donné procuration à Mézy Amandine.

Absent : Gallineau Sébastien

Secrétaire de séance : Verbiguié Laurie.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis de l'entreprise Delnaud Menuiserie pour la fabrication et la pose de la banque d'accueil Mairie et Agence postale communale.

Ledit devis s'élève à 6 441.41 € HT, soit 7 729.69 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, accepte à l'unanimité le devis présenté concernant l'entreprise Delnaud Menuiserie pour un montant de 6 441.41 € TTC, et 7 729.69 € TTC et charge Monsieur le Maire de signer tout document nécessaire à intervenir

Fait et délibéré, les jours et an que dessus

Pour copie conforme

Le Maire
Jacques COLDEFY

